

L'Abeille du **PARC**

Journal d'informations du Parc naturel régional du Gâtinais français - N° 45 - Hiver 2012



DOSSIER

**L'urbanisme durable
c'est possible**
dans le Parc naturel régional
du Gâtinais français !

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

**4 communes-
pilotes**



Parc
naturel
régional
du Gâtinais français

SOMMAIRE

3

LE PARC EN ACTION

Marché des Saveurs

Le terroir gâtinais dans nos assiettes !



4

HORIZON ET PANORAMA

L'environnement

au coeur des évènements



5

TERRE DE CULTURE

De bouches à oreille

Une sculpture qui en dit long !



6/10

DOSSIER

URBANISME DURABLE

c'est possible dans le Parc naturel régional du Gâtinais français !

PAROLE DE TERROIR

Paroles d'élus

sur l'urbanisme durable



11

TOURISME

Musées de traditions

Anges gardiens du patrimoine



12

LES RENDEZ-VOUS DU PARC

Manifestations communales

LA RECETTE DE L'AUTOMNE

Douceur crémeuse de pommes et pignons aux épices et au miel du Gâtinais



Édito

de Jean-Jacques Boussaingault,

Président du Parc naturel régional du Gâtinais français



En 2010, le Parc naturel régional du Gâtinais français a mis en place un cycle de sensibilisation sur le thème de l'urbanisme durable à destination des élus et des habitants du territoire.

Ces différents moments d'échanges ont permis aux participants de mieux cerner les conséquences et les risques d'une urbanisation mal maîtrisée (impacts sociaux, environnementaux, sanitaires...) et d'identifier ce qu'il était possible de faire (en tant qu' élu ou en tant qu'habitant) afin que notre choix d'urbanisation soit à faible impact et respecte les spécificités du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Parallèlement à cela, le Parc a lancé un appel à candidatures auprès des 69 communes en leur demandant de proposer des sites d'expérimentation pour des projets d'urbanisme durable.

Un jury, composé d'élus et de partenaires du Parc (Conseil régional, Conseil généraux, État, CAUE...) s'est réuni afin d'analyser les candidatures et d'en retenir 4 : Maise, Janville-sur-Juine, Ury, Saint-Fargeau-Ponthierry.

Chaque site a fait l'objet d'une étude architecturale, urbaine et environnementale, après quoi des scénarios d'aménagement ont été étudiés avec les élus. Les projets retenus ont fait l'objet d'esquisses pré-opérationnelles.

Dans le Dossier, les élus des 4 communes vous présentent les réflexions menées sur ces sites pilotes.

Un des intérêts de cette expérience est qu'elle peut être transférée à l'ensemble des communes du Parc et inspirer celles qui souhaiteraient mener des projets concrets d'urbanisme durable.

Avec comme objectif pour tous : des villes et villages dans un Gâtinais français où il fait bon vivre !

www.parc-gatinais-francais.fr



En quelques clics, vendez ou échangez des parcelles forestières !

Consultation et publication d'annonces gratuites !

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

52 route de Corbeil, 91590 Boulne

Tél. : 01 64 98 73 93 - Fax : 01 64 98 71 90

info@parc-gatinais-francais.fr - www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la publication : Jean-Jacques Boussaingault

Directrice de la rédaction : Emmanuelle Guilmault-Fanchini

Rédactrice en Chef : Fabienne Cotté

Comité de Rédaction : Jean-Pierre Colin (Rapporteur), Serge Blondy, Valérie Coront-Ducluzeau, Sylvie Duchateau, Laurent Ducruif, Bernadette Josse, Evelyne Langellier-Bellevue, Béatrice Labois-Guéraud, Dominique Picard, Christine Soulat, Annie Vizeit.

Avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Photographies : ©Marie-Lys Hagenmüller/Arellys (marielys91@orange.fr).

Rédaction : ©Alain Decruck/ADC Communication (adcd@wanadoo.fr)

Mise en page : Fabienne Cotté/PNRGF

Imprimé par L'Artésienne, sur papier certifié PEFC avec des encres végétales.

ISSN 1620-3828



Retrouvez le Parc sur **facebook** : commentez, aimez...

Accessible depuis la page d'accueil www.parc-gatinais-francais.fr

MARCHÉ DES SAVEURS

du Gâtinais français

Organisé à Achères-la-Forêt par le Parc naturel régional du Gâtinais français et la Commune le 18 septembre 2011, le Marché des Saveurs a réuni des producteurs locaux : achats directement « du producteur au consommateur » et découverte des intérêts des filières courtes : qualité des produits (saisonnalité, fraîcheur, saveur...) et prix adaptés (pas de transport, diminution des pollutions).

1 200 visiteurs sur les stands
des 13 producteurs



Abu-dessus sur l'étagère du haut
Confitures et sorbets
(Boutigny-sur-Essonne)



La Miellerie du Gâtinais
Miels, gelée royale...
(Boutigny-sur-Essonne)



Safran du Gâtinais
Safran
(Bouliancourt)



La volaille prunaysienne
Volailles fermières
(Prunay-sur-Essonne)



L'Herbier de Milly
Plantes aromatiques et médicinales
(Milly-la-Forêt)



Fromagerie Loiseau
Fromages de vache
(Achères-la-Forêt)



La Gâtine
Bières du Gâtinais
(Burcy)



Entre saveur et jardin
Terrines et potages
(Boutigny-sur-Essonne)



La ferme de Noncerve
Légumes
(Villeneuve-sur-Auvers)



L'Enclos des Chevettes
Fromages de chèvre, safran
(Villeneuve-sur-Auvers)



Ferme vivante organisée par la
Maison de l'élevage



Moulin du Ruisseau
Cresson de Fontaine
(Moigny-sur-École)



Le potager San-martinois
Légumes biologiques
(Saint-Martin-en-Bière)



La Ferme des Tuiles
Volailles fermières
(Guercheville)



L'inauguration de la boucle équestre du
Gâtinais sud avec la participation des
gardes à cheval de la commune

Le Marché des Saveurs a été inauguré par (dans l'ordre d'apparition sur la photo) : **Liliane Pays**, Conseillère régionale Ile-de-France, **Patrice Malchère**, Maire d'Achères-la-Forêt, **Jean-Jacques Bousaingault**, Président du Parc, **Pierre Bacqué**, Conseiller général du canton de La Chapelle-la-Reine. Comme le souligne le Maire, Patrice Malchère : « Tout le monde s'était mobilisé autour de cette manifestation, aussi bien le personnel municipal que l'équipe du Parc. Le principal indicateur de sa réussite réside dans la satisfaction des producteurs qui sont motivés pour renouveler l'expérience ».



Marché réalisé avec le Fonds européen agricole et de développement rural (FEADER) grâce au programme Leader porté par le Parc.



RÉDUIRE SES DÉCHETS

= mieux consommer !



Du 19 au 27 novembre, la Semaine européenne de réduction des déchets était l'occasion d'initier les consommateurs de tous âges à une bonne gestion des déchets, par des gestes simples, praticables au quotidien. Produire moins de déchets, voilà un enjeu pour tous, producteurs, vendeurs, consommateurs... Le Parc a relayé cet événement à l'Intermarché d'Oncy-sur-École, samedi 19 novembre 2011.*

Choisir des produits moins emballés ?



Facile avec les « Stop rayon », ces étiquettes qui signalent les gros volumes, l'absence de suremballage, le moins de nocivité pour l'environnement...

Deux caddies se disputaient le meilleur prix : remplis des mêmes produits, en même quantité et de même marque, l'un d'eux favorisait les produits peu emballés et peu nocifs (marqués par des STOP rayon). Il était bien le moins cher !!

Les jeunes consomm'acteurs



Dans les écoles, le Parc a animé des ateliers autour du tri sélectif et de la prévention des déchets. La journée se clôturait par une

collation « durable » : 2 groupes, 2 goûters ! Bouteilles et portions individuelles d'un côté, gâteau et grande bouteille de l'autre. La comparaison de la quantité de déchets a montré que pour le même goûter, on peut produire beaucoup moins de déchets d'emballage !

* Organisée par le Ministère de l'Écologie et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), relayée par le réseau France Nature Environnement.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Samedi 4 février 2012 à Maise

À partir de 14h à Maise, Mairie (Salle du Conseil), place de l'Hôtel de Ville. Animations GRATUITES.

Présente sous différentes formes dans le Gâtinais français, c'est l'occasion de découvrir la richesse et la diversité aquatiques du territoire. Rivières, étangs, marais, mares de village ou forestières... Autant de réservoirs de biodiversité à protéger !

Avec ses partenaires, le Parc naturel régional du Gâtinais français vous propose, samedi 4 février 2012, un programme qui coule de source !

BALADE NATURE autour des milieux humides de Maise (rivière, marais, cressonnières...) accompagnée par les Gardes animateurs du Conseil général de l'Essonne.

COMPOSEZ VOTRE RIVIÈRE, une animation ludique et participative pour petits et grands autour de la maquette rivière du Parc : créez le paysage, installez les aménagements, comprenez le fonctionnement et les problèmes d'une rivière.

Jeu pour tous sur LE CYCLE DE L'EAU en ville et dans la nature.

Exposition « **L'EAU, UNE RESSOURCE VITALE** » de Yann Arthus-Bertrand.

CONFÉRENCES

Les mares de l'Essonne : bilan de l'inventaire, état de conservation, secteurs à enjeux

par la Société nationale de protection de la nature

Malgré leur grande valeur (écologique, économique, sociale...) et bien qu'elles représentent l'un des habitats d'eau douce les plus vulnérables et les plus menacés par les activités humaines, les mares restent malheureusement peu protégées par les législations nationales et européennes. La France va perdre progressivement ces milieux inestimables et la biodiversité unique qui leur est associée. Il est urgent de protéger, renforcer et maintenir ces habitats en France.

Les cressonnières : place et rôle dans la vallée de l'Essonne

par le Syndicat intercommunal d'aménagement, de réseaux et de cours d'eau (SIARCE).

Sans oublier le **Dimanche aux Grenouilles !** Le 18 mars à Larchant, sur le batracoduc. Inscription auprès du Parc : 01 64 98 73 93. Gratuit !

DE BOUCHES À OREILLE

Une sculpture qui en dit long !

La sculpture qui murmure à l'oreille des humains a été inaugurée le 8 octobre 2011 à l'école Jean La Fontaine de Pringy. «Écoute-moi» est le fruit du travail des élèves, d'une artiste sculpteur et de l'équipe pédagogique : 131 petites bouches adressent à une oreille géante des messages invitant les citoyens à adopter des comportements éco-responsables pour «sauver la planète».

Outre la subvention d'un montant de 2 000 €, le Parc a permis de mettre en relation une artiste locale et l'école voisine, pour un projet en faveur de l'environnement.

Naissance d'un grand projet

« Écoute-moi » résulte d'un projet pédagogique et culturel élaboré en commun par l'artiste sculpteur Cathy Lagarrigue de Saint-Martin-en-Bière, Christine de Villechenous, Directrice de l'école, et toute l'équipe pédagogique.

Objectif ? Valoriser et pérenniser le travail des élèves sur la protection de l'environnement. Cette création s'inscrit dans un cycle d'animations sur la réduction des déchets lancé par le Parc en 2010.

Christine de Villechenous retrace la genèse du projet. « Une collaboration ponctuelle réussie entre l'école et Cathy Lagarrigue, axée sur l'initiation à l'argile et à l'art du modelage, nous a donné envie de la renouveler en la reliant à l'une des orientations de notre projet d'école portant sur l'environnement.

Nous l'avons ensuite proposé au Parc en postulant à l'appel à projets artistiques. Le jury a sélectionné notre projet car il était innovant et se rattachait aux actions de sensibilisation à l'environnement et culturelles du Parc ».

De la préparation à l'installation

Trois étapes, où primait l'étroite collaboration entre artiste et enseignants :

- pédagogie sur la protection de la nature et de l'éco-civisme ;
- expression écrite pour que chaque enfant rédige un souhait pour sauvegarder la planète, à la manière d'un slogan : « Les énergies renouvelables c'est valable », « Arrêtons la pollution, trouvons des solutions »...

- la création artistique, reliant le projet éducatif et l'initiation à l'art.

Comme l'explique Cathy Lagarrigue, « Une fois les 131 slogans formulés, chaque enfant a confectionné dans l'atelier une petite bouche pour y inscrire son slogan avant de participer à la fabrication de l'oreille.



Nous avons ensuite installé la sculpture à l'intérieur de l'école pour la protéger d'éventuelles dégradations qui auraient perturbé les enfants... faisant mentir le message final des adultes : « Les enfants sont aussi de l'énergie renouvelable, protégeons-les ».

De gauche à droite : **Hélène Declerc**, adjointe au Maire, **Cathy Lagarrigue**, artiste sculpteur, **Yannick le Chaudelec**, Chargé de mission Culture au Parc naturel régional du Gâtinais français, **Éric Bonnomet**, Maire de Pringy, **Christine de Villechenous** et son équipe enseignante, **les élèves artistes**.



La roue du Moulin de la Fosse de Saint-Sauveur-sur-École a été restaurée (avec un financement du Parc, voir L'Abeille du Parc n° 43) et inaugurée par Alain Merou, Maire, et Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc.



L'URBANISME DURABLE, C'EST POSSIBLE dans le Parc naturel régional du Gâtinais français

Les préoccupations sur l'aménagement des villes ne datent pas d'hier. Longtemps, elles ont dû édifier des fortifications pour se protéger des envahisseurs et accueillir les populations fuyant leurs villages à leur approche.

Au 19^e siècle, Haussmann a ouvert le Paris encombré et insalubre des siècles passés aux transports et aux espaces verts.

Aujourd'hui, le développement durable est au cœur des projets d'aménagement urbain : développer autour de l'humain tout en préservant l'environnement.

On mesure les conséquences d'un urbanisme mal maîtrisé : étalement urbain, perte d'identité avec des lotissements standardisés, difficultés et coût des transports, dégradation des paysages, consommation d'énergie, pollutions... et au final, un coût important pour la collectivité et une tendance à la diminution de la qualité de vie pour les habitants.

Comme le souligne Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français, « Il disparaît ainsi l'équivalent de la surface d'un département moyen tous les 7 ans en France ». Malgré les apparences, ce rythme de consommation d'espace s'accélère et les zones rurales et péri-urbaines sont celles qui le subissent le plus.

Bien que préservé, le territoire du Parc est lui-même menacé par cette pression foncière, notamment ses espaces agricoles. « Faut-il continuer à construire dans nos assiettes ? », s'interroge-t-il.

Urbanisme durable

UN NOUVEAU DÉFI POUR LES COMMUNES DU PARC

Force de conseil auprès des communes pour leurs projets d'aménagement, le Parc les accompagne vers une urbanisation maîtrisée basée sur une nouvelle démarche : l'urbanisme durable.

Pour faire face à ce nouveau défi, les élus du Parc se sont fixé 2 objectifs :

- . construire et partager une culture commune du développement durable ;
- . tester des projets d'urbanisme durable innovants, capables de répondre aux enjeux globaux du développement durable, aux spécificités du territoire et aux besoins des habitants.

Pour une vision partagée

UNE ANNÉE DE SENSIBILISATION

En 2010, le Parc a initié un cycle de sensibilisation à l'urbanisme durable destiné aux élus et aux habitants, poursuivi en 2011 : 4 conférences publiques suivies de 4 ateliers participatifs et de voyages d'études dans le Vercors et en Bretagne.

Ainsi, 30 élus du Parc ont pu découvrir des éco-quartiers réalisés en milieu rural, dans des petites communes.

Ces échanges d'informations ont permis aux divers participants de prendre conscience qu'une nouvelle façon d'aménager nos villages est possible, de mieux appréhender les enjeux de l'urbanisme durable et de guider leurs choix d'urbanisation.

Testons l'urbanisme durable dans le Gâtinais français

UN APPEL À CANDIDATURES

Le Parc a lancé un appel à candidature auprès de ses 69 communes les invitant à lui soumettre des sites d'expérimentation de projets d'éco-quartiers.

Un jury composé d'élus et de partenaires du Parc a sélectionné 4 communes-pilotes :

- . **Janville-sur-Juine** et **Maise** pour 2 opérations au cœur du village ;
- . **Ury** pour une extension de village ;
- . **Saint-Fargeau-Ponthierry** pour un projet global d'aménagement à l'échelle d'une commune plus importante.

Urbanisme durable

LE MOUVEMENT EST LANCÉ !

L'urbanisme durable devient une réalité et les communes du Parc, avec le soutien de la population, s'y sont engagées.

Il y va de la survie de nos villages et, au-delà, de la planète.

PRATIQUER L'URBANISME DURABLE c'est :

- Protéger la biodiversité, préserver et conforter les continuités écologiques,
- Pérenniser les activités agricoles et forestières en limitant le morcellement de ces espaces et l'étalement urbain,
- S'adapter aux contraintes énergétiques et climatiques,
- Conforter la vitalité de nos bourgs et villages,
- Réduire les déplacements automobiles,
- Proposer une offre de logements diversifiée et de qualité.



URY

Un projet d'éco-quartier exemplaire

843 habitants

Extension urbaine

Le site : arrière-centre adossé à l'enveloppe bâtie du village avec perspective ouverte sur l'une de ses vues retenues par l'Observatoire photographique du Parc, le grand paysage (franges agricoles en lisière du massif forestier de Fontainebleau).

Logements programmés : 42

Surface de la parcelle : 18 048 m²Surface du bâti : 5 133 m²

PAROLE D'ÉLUS



Propos recueillis auprès de :

Régis Deneuve, Maire

Nous devons créer un Plan local d'urbanisme (PLU) pour deux raisons :

- une entreprise a besoin de s'agrandir pour des motifs de sécurité, ce qui implique la modification d'une zone agricole en zone d'activité,
- la raréfaction des terrains à bâtir.

Notre idée initiale était de réaliser de petites constructions dont le coût permettrait aux jeunes et aux personnes âgées de rester sur la commune en bénéficiant de maisons plus adaptées à leurs besoins.

Pour conserver un village vivant, nous souhaitons aussi garder l'école et nos commerces : l'épicerie, la boulangerie, la pharmacie et le tabac, qui doit ouvrir avec un point presse.

Au début de l'étude du PLU, le Parc naturel régional du Gâtinais français a lancé un appel à candidature

“ Permettre aux jeunes et aux personnes âgées de rester sur la commune ”

pour recruter des villages pilotes en vue d'étudier la faisabilité de quartiers d'éco-urbanisme.

Notre candidature ayant été retenue, les 2 études ont donc pu être menées de front en respectant la philosophie du Parc qui cadrerait parfaitement avec nos préoccupations :

- **préserver les terres agricoles,**
- **intégrer les constructions nouvelles** au vieux village sans casser ses perspectives,
- **maîtriser la place et l'utilisation de la voiture** par rapport aux vélos, piétons... en créant des liaisons douces évitant d'avoir des rues bordées de trottoirs, jardinières ou réducteurs de chaussée souvent inesthétiques,
- **construire des maisons à basse consommation d'énergie** de façon innovante - isolation renforcée, panneaux solaires, récupération des eaux de pluies, matériaux recyclables...

Notre volonté est d'aller loin dans cette démarche environnementale plus perçue aujourd'hui comme un « folklore » alors qu'elle est une réalité et même une obligation pour vivre mieux.

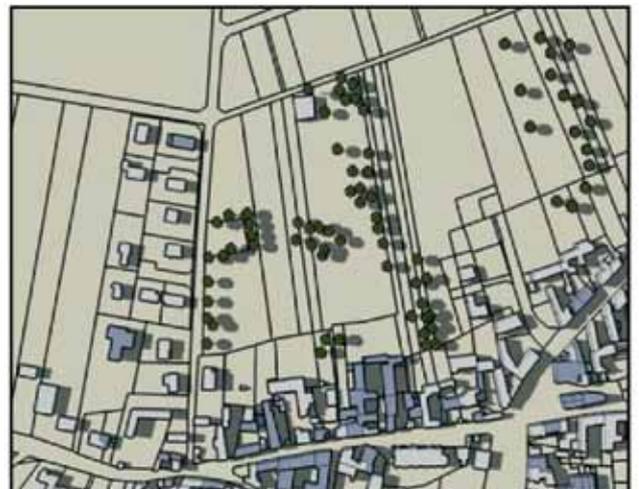
Notre objectif est de pouvoir maîtriser à la fois le foncier et l'aménagement du site.

Si elle n'achète pas elle-même le terrain, la Commune établira un cahier des charges, en concertation avec le Parc, les Bâtiments de France et les autres partenaires concernés. Puis elle délèguera à un aménageur ou à un promoteur son aménagement.



22 décembre à 16h

Étude d'orientation et d'ensoleillement du site



22 juin à 18h

JANVILLE-SUR-JUINE

Un projet maîtrisé

1 956 habitants

Renouvellement urbain en centre bourg

Le site : corps de ferme et terrain attenant (Grande Rue) et dans un environnement pavillonnaire arboré (rue des Roches)

Logements programmés : 20 à 25

Surface de la parcelle : 3 080 m²

Surface du bâti : 320 m²



PAROLE D'ÉLUS



Propos recueillis auprès de :

Alain Bigot, Conseiller municipal en charge du Plan local d'urbanisme (PLU),

Francis Chalot, Maire,

Isabelle Caulet, Maire-adjoint en charge de l'environnement et du développement durable.

L'élaboration de notre PLU, menée en concertation avec les habitants, nous a révélé un déficit de petits logements financièrement accessibles aux jeunes et aux personnes âgées.

Or, dans le souci de préserver les terres agricoles, notre projet de PLU ne prévoit pas d'extension du périmètre urbain. Nous avons donc recherché des sites dans l'espace urbain existant nous permettant de réaliser une opération répondant à nos besoins et qui s'inscrit dans le développement durable.

Nous avons obtenu le soutien du Parc naturel régional du Gâtinais français. Lors de son étude sur l'éco-urbanisme, ce dernier a retenu notre proposition de travail sur un ancien corps de ferme avec un grand terrain, situé au cœur du centre ville et proche des commerces, des équipements publics et de la gare.

“ Renforcer le lien social tout en préservant la liberté de chacun ”

Dans l'intérêt général de la commune, nous voulons maîtriser l'aménagement de cet espace, dont le cahier des charges (inclus dans le PLU) s'imposera à l'aménageur.

Notre projet répond aux objectifs suivants :

Montrer concrètement les applications du développement durable à l'urbanisme :

- par des constructions économes en énergie : choix de matériaux écologiques et sains, orientation des façades des constructions au sud pour bénéficier des apports solaires et ainsi moins chauffer, récupération et réutilisation des eaux pluviales sur le site (pour la buanderie, le lavage des voitures...),
- en favorisant les déplacements à faibles émissions de CO² : par l'incitation au co-voiturage, l'aménagement de chemins piétonniers et cyclables.

Développer la mixité sociale et générationnelle, en favorisant les échanges entre résidents du projet (par la création d'espaces communs : buanderie, atelier de bricolage, jardins partagés) et les autres habitants du quartier (par l'aménagement de chemins, d'une placette et de jardins publics) ;

Créer quelques places de stationnement public.

La densification de l'habitation liée aux opérations d'aménagement de renouvellement urbain doit se traduire par un renforcement du lien social et de sa qualité ; mais il ne s'agit pas pour autant de communautarisme, car chacun doit pouvoir préserver sa liberté.



MAISSE

Une opération novatrice

3 000 habitants

Renouvellement urbain en centre bourg

Le site : localisé dans l'arrière-centre (résidentiel), hors des limites de l'ancienne enceinte du bourg, à l'écart de la rue principale, entre continuités bâties en front de rue et secteurs pavillonnaires.

Surface de la parcelle : 2 982 m²

Surface du bâti : 1 357 m²

PAROLE D'ÉLUS



Propos recueillis auprès de :

Christine Soulat, Conseillère municipale déléguée au Parc naturel régional du Gâtinais français,
Christian Leclair, Maire,
Thierry Citron, Conseiller municipal.

Desservie par le RER et riche de 3 000 habitants, notre commune est soumise à une forte pression foncière et ne dispose pas encore de logements sociaux.

Comme l'ancienne gendarmerie était devenue vacante, l'idée nous est venue d'aménager un éco-quartier dans ce site proche du centre bourg. Étant un bien communal, nous maîtrisons le foncier et cela nous ouvrait une « fenêtre » pour y faire de l'urbanisme autrement et de qualité selon les normes du développement durable (photovoltaïque, récupération des eaux pluviales...).

Après avoir participé au voyage d'étude d'éco-quartiers organisé par le Parc, nous avons élaboré un avant-projet (présenté à nos concitoyens lors d'une réunion publique).

Le projet définitif sera développé en concertation avec les futurs résidents et l'ensemble des habitants. Tous, nous devons avoir un regard à long terme en matière d'urbanisme durable.

“ Aboutir à une vraie mixité sociale et générationnelle ”

L'avant-projet prévoit :

12 logements, un tiers destiné à l'acquisition, un tiers au locatif et un tiers aux logements sociaux,

un espace partagé de 200 m², son affectation pourra évoluer suivant l'utilisation que ses futurs habitants souhaiteront en faire (salle à manger, atelier de bricolage, lieu de réunion ...),

un espace dédié au télétravail, permettant d'exercer une activité professionnelle à domicile et de minimiser les déplacements,

des jardins partagés et privatifs, munis de composteurs de déchets organiques communs.

Nous avons réfléchi à la place de la voiture à travers 2 aménagements : **un parking commun mixte** autos et vélos et **un chemin relié à la gare** le long du site.

Notre objectif est d'aboutir à une vraie mixité sociale et générationnelle. Nous souhaitons faire vivre cet espace différemment d'un lotissement conventionnel : en y attirant des « pionniers de l'habitat écologique » motivés par cette nouvelle façon de partager l'espace de vie (privé mais aussi collectif) et désireux de sensibiliser les autres résidents.

Une manière de « coaching du nouveau vivre ensemble », en recherchant ensemble comment y arriver !

Bien sûr la commune doit rechercher un équilibre entre location et accession à la propriété.

Le Parc intervient comme conseil et coordinateur. Après avoir subventionné l'étude, il nous accompagne à la fois dans la recherche de financements et pour la réalisation concrète du projet. Parvenir à un équilibre financier afin de ne pas endetter la Commune et de pouvoir proposer des loyers modérés est un impératif.

Ce projet est porteur d'un espoir de démocratie participative.

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Passer d'un urbanisme de développement à un urbanisme de valorisation

12 500 habitants (commune la plus peuplée du Parc)

Données de base : un cœur de ville entouré par 5 hameaux ayant une forte identité, et une présence importante du végétal et de l'eau en-dehors et au sein même de la ville ; des équipements dont le rayonnement dépasse la commune : 2 gares, le seul centre de santé seine-et-marnais, une base de loisirs, un espace culturel...



Vue de Ponthierry, sur la rive gauche de la Seine

PAROLE D'ÉLUE



Propos recueillis auprès de **Jeannine Jouanin**, Adjointe au Maire, déléguée à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

La problématique de notre commune est différente de celle des trois autres sites sélectionnés par le Parc pour expérimenter des projets d'éco-urbanisme.

Nous menons **une étude s'étendant à l'ensemble du territoire communal**.

Cette étude vise 2 objectifs :

- **dynamiser le cœur de ville** et y attirer les habitants par des liaisons douces inter-hameaux ;
- **maintenir l'équilibre** entre terres agricoles, espaces boisés, et parties urbanisées.

D'où l'adoption de l'appellation de commune « ruraine ».

Notre politique urbaine repose sur 4 piliers : le développement durable, la démocratie participative, le renforcement des solidarités, l'aménagement maîtrisé.

Comme le prévoit notre Plan local d'urbanisme (PLU), la restructuration de notre tissu urbain passe par la requalification des friches industrielles en zone mixte : pour y implanter des habitations, des activités économiques liées au tourisme, à la culture, à la formation...

“ Orienter la ville vers son fleuve pour le rendre aux habitants ”

L'étalement urbain est une page tournée pour nous, car les lotissements sont fortement consommateurs d'espace et d'énergie. Et plus polluants que l'habitat concentré.

Le cœur de notre travail avec le Parc naturel régional du Gâtinais français est **l'aménagement en cours des bords de Seine**, notamment sur le site des anciennes usines de papier peint Leroy. Ce projet s'étend sur 16 hectares dont 12 aménageables.

La ville est adossée au fleuve mais la voie de chemin de fer et une importante friche industrielle l'en séparent. Notre projet consiste donc à orienter la ville vers son fleuve pour le rendre aux habitants :

- en **aménageant les berges** ;
- en utilisant ses friches pour **créer un éco-quartier** destiné à accueillir de nouveaux habitants (dans des constructions éco-responsables à basse consommation d'énergie) et de nouvelles activités économiques et culturelles ;
- en **régulant le trafic** automobile ;
- en **créant des liaisons directes** entre les hameaux.

Un projet urbain marqué par la volonté de mettre en valeur un axe de recomposition depuis la plaine de Jonville jusqu'aux bords de Seine afin de créer une vraie centralité.

Notre partenariat avec le Parc nous a permis d'enrichir notre réflexion et de l'élargir en intégrant le développement durable et l'éco-construction.

Notons que l'étude menée avec le Parc a fait émerger deux nouvelles thématiques :

- la valorisation des espaces agricoles et naturels de la commune par les ressources et filières locales,
- un parc de nature urbain, pour plus de nature en ville.



MUSÉES DES TRADITIONS

Les anges gardiens du patrimoine

Ils sont au nombre de trois, ces musées des traditions qui conservent le patrimoine de nos communes. Fruits de la passion d'amoureux du terroir gâtinais, ces musées regorgent de témoignages de la vie quotidienne aux siècles derniers. Venez découvrir ces cavernes d'Ali Baba du patrimoine !

■ ■ ■ ■ ■ L'Écomusée du Closeau (Achères-la-Forêt) : ça fourmille !



Gilbert Noret et son épouse collectionnent matériels, objets, outils... retraçant la vie rurale rurale d'autrefois. La plupart hérités de leurs parents agriculteurs, d'autres chinés ici et là : « On a sauvé pas mal de vieilles choses dans les videgreniers », s'exclame Gilbert. Et son épouse d'ajouter : « On se complète, lui sait tout faire, moi j'organise ». La présentation du musée valide son propos !

Commentée par ce couple passionné, la visite fait revivre ce passé : métiers de la vigne, coin du boulanger, instruments agricoles, attelages, travail du bois et des carriers, coin cuisine, impressionnante collection de fers à repasser, équipement des pompiers (voir un tuyau d'arrosage en cuir riveté datant de 1666)...



18 rue du Closeau, hameau de Meun, 77760 Achères-la-Forêt. 01 64 24 41 58. Ouvert de 14h à 18h les 2e week-ends d'avril à octobre et tous les week-ends de juillet à août, ou sur rdv. Fermé du 1.12 au 28.02. Entrée libre.

■ ■ ■ ■ ■ L'Écomusée de Boigneville : des témoignages poignants



Jean-Jacques Boussaingault, Maire de la commune, raconte : « Après mon élection, l'achat de l'ancienne grange du garde-champêtre nous a offert l'opportunité d'exposer une collection de photos que détenait la Commune pour évoquer la vie rurale du village avant la révolution industrielle : travail aux champs, fêtes... Un témoignage fort pour les jeunes n'ayant pas connu ce travail de la terre. Nous avons aussi exhumé une collection d'affiches datant de Vichy, que le secrétaire de mairie d'alors avait refusé d'afficher. Un témoignage poignant... Une autre partie du musée présente les espaces naturels qu'abrite le village et va s'enrichir d'une annexe dédiée aux sapeurs-pompiers ». En prime, allez admirer l'église et sa crypte, juste en face.



Place de l'Église, 91720 Boigneville. 01 64 99 40 07. Ouvert le 1er dimanche du mois de 14h à 18h ; groupes (20 pers min.) sur rdv. 3,80 €. Groupe, étudiants, + de 60 ans : 2,30 €. Enfants : 1,50 €.

■ ■ ■ ■ ■ À la rencontre des vieux métiers (Bouray/Juine) : 4.000 outils !



Le visiteur est accueilli par la réplique en plâtre du Dieu de Bouray, dont l'original en bronze fut découvert dans les douves du château de Mesnil-Voysin en 1815.

Les salles de cette ancienne école reconstituent des ateliers d'artisans : boulanger, maréchal-ferrant, tonnelier, menuisier... Sont également exposés d'autres instruments, rares ou spectaculaires, comme cette serrure de la prison du Temple, le métier à tisser ayant appartenu à une ouvrière d'Aubusson, une tréfileuse de bijoutier du 18e siècle. Mme Demazet, Présidente de l'association « Bouray et son histoire », et M. Génissé, responsable du musée, commentent et guident eux-mêmes les visites pour faire partager leur passion.



55, rue Haute, 91850 Bouray-sur-Juine. 01 60 82 23 25. bourayetsonhistoire@orange.fr. Adultes : 4,50 €, enfants : 2,50 €. Téléphoner pour connaître les permanences.

• **Bonnes nouvelles - Villiers-sous-Grez**
7 janvier, 4 février, 3 mars, sur le thème des « Indignés », lecture d'un texte suivie d'un moment de convivialité. Bibliothèque (Foyer annexe J.L. Garban près de l'église), 18h30. Entrée libre. *Chaque 1er samedi du mois.* Amicale Villaronne : 01 64 24 26 97.

• **24 et 25 mars - Milly-la-Forêt**
Salon «Tous en cuisine». Gymnase.

• **25 mars - Villiers-sous-Grez**
Le Printemps des Poètes, avec Isa Mercure et Gilles Guillot. Autour d'un verre, venez entendre ou faire entendre la voix des poètes sur le thème « Enfrances ». Bibliothèque (Foyer annexe J.L. Garban près de l'église), 17h. Amicale Villaronne : 01 64 24 26 97.

• **Du 2 au 13 avril - St-Fargeau-Ponthierry**
19^e Festival de cinéma jeune public « L'enfant et le 7^e Art » : fiction, animation, documentaire. Espace culturel Les 26 Couleurs, Salle C. Deneuve. Tarif : 3,90 €. Programme complet : <http://enfant7art.org>

➤ **EXPOSITIONS**

• **Janvier - Janville-sur-Juine**
Exposition sur le travail des carriers, présentée par la section Histoire locale du CCVJ. Mairie. Entrée libre.

• **Jusqu'au 22 janvier - Milly-la-Forêt**
Exposition Gisèle Berteloot (sculpteur) et Patrick Robic (peintre). Espace culturel Paul Bédu (8 bis rue Farnault), mercredi à dimanche de 14h à 17h (fermeture du 24/12 au 3/01). Entrée libre.

• **Jusqu'au 22 janvier - Milly-la-Forêt**
Exposition « Naissance d'une BD » : Michel Rodrigues et Jean-Jacques Chagnaud. Espace culturel du Moustier (rue Langlois), du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Entrée libre.

• **Du 4 au 19 février - Salon « Art et Matière »**
Maisse, peinture et sculpture. Invités d'honneur : Jean-Pierre Le Fèvre, peintre et Catherine Monthulé, sculpteur. Vernissage : 4 février à 17h.

Gironville-sur-Essonne, gravure, céramique, émaux. Invité d'honneur : Watanabe, graveur. Vernissage : 11 février à 16h.
Prunay-sur-Essonne, photographie. Invitée d'honneur : Marie-Lys Hagenmüller, photographe. Vernissage : 11 février à 18h.

Boigneville, art animalier. Peintres et sculpteurs figuratifs. Vernissage : 10 février à 19h. Maisse, mercredi à lundi, 14h30-19h. Gironville, Prunay, Boigneville, mercredi à samedi, 14h30-17h30. Les dimanches 10h-12h et 14h30-19h. Entrée libre.

• **Du 10 mars au 15 avril - Milly-la-Forêt**
Exposition de peintures de Liliane Nowak. Espace culturel Paul Bédu (8 bis rue Farnault), du mercredi au dimanche, de 14h à 17h. Entrée libre.

• **31 mars - Milly-la-Forêt**
Salon de printemps « Patchwork ». Salle polyvalente (bd Lyautey). Entrée libre.

➤ **THÉÂTRE ET SPECTACLES**

• **14 janvier - Janville-sur-Juine**
Soirée théâtre : par la troupe de théâtre Société artistique Etréchy. Salle communale A. et M. Lefevre, 20h30.

• **18 janvier - Saint-Fargeau-Ponthierry**
Théâtre, dès 5 ans : « Mino Mushi » par la compagnie *Le Chat Perplexe*. Trois femmes vous entraînent à la recherche d'un mystérieux papillon, au coeur d'un étrange désert, dans un Japon réinventé. Voix, musique et jeu. Espace culturel Les 26 Couleurs, 14h30. 5 €. Réservation : 01 64 81 26 66.

• **27 janvier - Saint-Fargeau-Ponthierry**
Magie, dès 5 ans : « Le manipulateur ou la véritable histoire de Paul Cres » de Luc Apers. À 8 ans, le petit Paul Cres voit un magicien faire un tour de cartes. Fasciné, il trouve un manuel et s'entraîne avec acharnement. Des manipulations époustouflantes. Espace culturel Les 26 Couleurs, 20h30. 12 et 6 €. Réservation au 01 64 81 26 66.

• **29 janvier - Villiers-sous-Grez**
Théâtre : « La ruée vers l'or » revisitée par Blaise Cendrars. Pièce jouée par Xavier Simonin, musicalement accompagné de Jean-Jacques Milteau. Foyer J.L. Garban, 17h. Tarifs : 10 €, jeunes : 6 et 4 €. Scènes Rurales d'Act'Art77, réservation au 01 64 83 03 30.

• **10 mars - Saint-Fargeau-Ponthierry**
Théâtre, dès 12 ans : « Folies coloniales », par la cie *Passeurs de mémoire*. Revue théâtrale où alternent textes, chansons et saynètes puisées dans des documents d'époque. Espace culturel Les 26 Couleurs, 20h30. 12 et 6 €. Réservation au 01 64 81 26 66.

• **17 mars - La Ferté-Alais**
Soirée cabaret, sur le thème de grandes figures ferroviaires du début du 20^e siècle : Maxime Lisbonne... Salle Sophie-Marie Brunel (1 rue Brunel), 20h30. Entrée libre.

• **18 mars - Saint-Fargeau-Ponthierry**
Théâtre dès 15 ans : « Face de cuillère » par la cie *La mandarine blanche*. Elle a une tête toute ronde comme lorsqu'on regarde son reflet sur le dos d'une cuillère. Elle raconte sa passion pour l'opéra et sa rencontre avec le Dr Bernstein. Les airs de la Callas tissent le fil de ce récit. Espace culturel Les 26 Couleurs, 16h. 12 et 6 €. Réservation : 01 64 81 26 66.

➤ **CONCERTS**

• **4 février - Barbizon**
Georges Chelon : les plus grands tubes de son répertoire. Espace culturel Marc Jacquet, 20h. Tarifs : 25 €. -12 ans : 15 €. Réservation en Mairie au 01 60 66 41 92.

• **11 février - Villiers-sous-Grez**
Concert : Piano et violoncelle. Schubert, Schumann, Brahms. Au piano : Laurence Leroy et Bernard Leroy, au violoncelle : Isabelle Rambure. Foyer Jean-Louis Garban, 20h30. Tarifs : 10 €. Jeunes : 7 €. Réservation au 01 64 24 25 85.

• **11 et 12 février - St-Fargeau-Ponthierry**
Chansons a capella, dès 8 ans : « Une question de point de vue ». 3 hommes, 2 femmes, interprètent du texte à tour de rôle, chantent une quinzaine de chansons a capella. Espace culturel Les 26 Couleurs, samedi à 20h30, dimanche à 16h. 12 et 6 €. Réservation au 01 64 81 26 66.

• **19 février - Milly-la-Forêt**
Spectacle lyrique « La Belle Hélène », au profit du Secours catholique. Salle des fêtes (bd Lyautey). www.milly-la-foret.fr

• **10 mars - Barbizon**
Bernard Sauvaf : les plus grands tubes de son répertoire. Espace culturel Marc Jacquet, 20h. Tarifs : 25 €. -12 ans : 15 €. Réservation en Mairie au 01 60 66 41 92.

• **17 mars - Villiers-sous-Grez**
Concert S Peiff Nico, qui compose et joue du clavier pour Grand Corps Malade. Il crée son propre spectacle pour se faire un nom. Foyer J-L Garban, 20h30. Informations : 01 64 24 26 33.

• **17 et 18 mars - Milly-la-Forêt**
Concert du Jazz Band 007 par la Bande du Big. Salle des fêtes. www.milly-la-foret.fr

• **Du 20 au 25 mars - La Ferté-Alais**
Festival « L'accordéon dans tous ses états ». Cinq concerts exceptionnels, des styles et des univers différents : humour musical, accordéon celtique, tango, rock... Programme en Mairie dès le 15 janvier. Salle Brunel (1 rue Brunel). Tarifs : 6 €. Chômeurs, étudiants, -12 ans : 4 €. Pass'accordeon : 20 €. Réservation : 06 77 30 30 22 ou bkowal@lafertealais.fr

• **24 mars - Milly-la-Forêt**
Concert « Anciens élèves, jeunes créateurs ». Salle des fêtes (bd Lyautey). Entrée libre. www.milly-la-foret.fr

• **24 mars - Saint-Fargeau-Ponthierry**
Chansons du monde et flamenco : « Souad Massi et le Choeur de Cordoue ». Ils ont en commun la passion de la musique et le goût du métissage. Elle, chanteuse à la voix d'or et au talent étincelant. Lui, guitariste à la virtuosité rare et aux compositions éclectiques. Espace culturel Les 26 Couleurs, 20h30. 16 et 10 €. Réservation au 01 64 81 26 66.

• **25 mars - Milly-la-Forêt**
Concert de l'Ensemble orchestral de Milly. Salle des fêtes (bd Lyautey). www.milly-la-foret.fr

• **25 mars - Pringy**
Concert avec l'école de musique Les Ménétriers. Église de Pringy. Informations en Mairie au 01 60 65 83 00.

➤ **TERROIR ET TRADITIONS**

• **10 mars - Chevannes**
Fête des artisans du Gâtinais et des vignerons français indépendants. Exposition-vente par des artisans et des producteurs du Parc du Gâtinais (21) ainsi que des vignerons indépendants de différents terroirs de France (10) de leurs produits. Journée animée par des groupes folkloriques et musicaux. Repas convivial le midi et le soir, par et avec les exposants. Salle polyvalente et ferme des Seigneurs, de 9h à 22h. Entrée libre.

➤ **ENVIRONNEMENT**

• **Journée mondiale des zones humides et Dimanche aux grenouilles**
[voir le programme p. 4 !](#)

ZOOM GOURMAND Douceur crémeuse de pommes et pignons aux épices et au miel du Gâtinais



Ingrédients pour 4 personnes : 4 pommes ● 3 grosses pincées de pignons (+ déco) ● 1 càs de cassonade ● 1 grosse pincée de cannelle (+ déco) ● 1 clou de girofle ● 1 pincée de noix de muscade ● 1 càs de miel.

Peler les pommes, les épépiner puis les couper en morceaux. Ramollir dans une casserole avec le sucre et le clou de girofle en couvrant (10-15 min) ● Hors du feu, retirer le clou de girofle et mixer finement. Recuire ensuite à feu doux avec le miel, la cannelle et la noix de

muscade ● Hacher les pignons (en réserver pour la décoration) et les mélanger à la compote. Laisser cuire encore 5-10 min ● Remplir les verrines, décorer avec des pignons entiers préalablement dorés à la poêle. Saupoudrer de cannelle. ● Se déguste tiède ou frais ●●●